

Projets de parcs éoliens dans le Jura bernois

Suite à la publication du plan directeur « Parcs éoliens dans le Jura bernois », plusieurs projets de parcs sont en cours de développement, notamment par sol-E SA, à Rebévelier, à la Montagne de Tramelan et au Jean Brenin / Montagne du Droit.

Dans ces secteurs plusieurs techniques seront mises en œuvre afin de préciser l'utilisation des sites par les chauves-souris, et de collecter des données de référence pour apprécier l'impact des constructions a posteriori:



La Sérotine boréale (*Eptesicus nilssonii*) sera l'un des protagonistes principaux de ces études (Photo Natura).

- détecteurs spécifiques placés au sommet de mâts de 20 à 55 m de haut, et enregistrant les chauves-souris en continu durant plusieurs semaines réparties entre le printemps et l'automne;
- recherche au sol dans les milieux caractéristiques par écoute directe sur des points d'échantillonnage;
- contrôle des plus importantes colonies situées à proximité;
- contrôle des cavités ou sites de « swarming » les plus importants, si présents.

Cette année, les recherches débuteront au mois de juin et se poursuivront jusqu'à la fin octobre - début novembre. Les personnes intéressées à participer à cet effort de recherche (notamment en ce qui concerne les contrôles de colonies et de cavités) peuvent prendre contact avec nous.

Programme des activités dans le Jura bernois en 2010

Echos du terrain

- Mi-juin - Mi-juillet Contrôle des colonies, en particulier aux environs de projets éoliens (régions Rebévelier, Tramelan et Vallon de St-Imier), ainsi que sur le Plateau de Diesse.
- 8 juillet Passeport-vacances, Plateau de Diesse.
- 27 août Nuit des chauves-souris dans toute la Suisse. Des précisions suivront dans la presse pour le Jura bernois.
- 24 septembre Cours pour l'Université populaire à Douanne. Captures à l'entrée de la grotte.
- Septembre - Octobre Contrôle de la grotte du Creux d'Entier

Les personnes intéressées à participer à l'une de ces sorties (à l'exception du 24 septembre) peuvent nous contacter au numéro de téléphone 032 487 55 14

Vous pouvez en tout temps visiter notre site : www.bureau-natura.ch ! La rubrique Chauves-souris vous offre la possibilité de voir les espèces courantes de la région et des infos générales.

CENTRE D'INFORMATION ET DE PROTECTION DES CHAUVES-SOURIS DU JURA BERNOIS
c/o Christophe Brossard, Bureau NATURA, 2722 LES REUSSILLES Tel. 032 / 487 55 14 e-mail: chauves-souris@bureau-natura.ch

Sous l'égide du Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris, Muséum d'histoire naturelle, case postale 6434, 1211 Genève 6 (tél. 022/418 63 47)

Représentant officiel de l'Inspection cantonale bernoise de protection de la nature du canton de Berne pour les chauves-souris.

Sérotine23.pub

La Sérotine



Projets éoliens en Suisse

Amis(es) des chauves-souris,

A l'image de la presse régionale, ce numéro fait la part belle à la problématique des éoliennes. Sans vouloir entrer dans la polémique, nous constatons un nombre toujours croissant de demandes de renseignements de la part des promoteurs sur ces animaux, ce qui est réjouissant.

Dans le Jura bernois, plusieurs projets sont en cours d'élaboration et ils seront accompagnés par des études détaillées, pour lesquelles la Confédération est en train de rédiger des directives. Ces études doivent être suffisamment précises pour apporter des réponses circonstanciées, sans tomber toutefois dans une surenchère de recherches, certes intéressantes, mais peu pertinentes pour apprécier l'impact du projet éolien. Equilibre parfois difficile à trouver !

Après les traditionnels contrôles de colonies, effectués cette année à proximité des projets de parcs éoliens, nous investirons en automne les alentours du gouffre du Creux d'Entier.

En effet, on constate de plus en plus souvent que certaines cavités servent de lieux de rencontre pour les chauves-souris durant leur période d'accouplement en automne, jouant, semble-t-il, un peu le rôle de « pub » du samedi soir. Ces sites, appelés sites de swarming ou sites d'essaimage, sont assez rares mais peuvent par contre rassembler plusieurs centaines ou milliers d'individus, participant de la sorte au brassage génétique de la population. Nous connaissons depuis des années le Creux d'Entier comme un « site favorable » pour les captures, mais s'agit-il d'un site de swarming ? La réponse à cette question est importante puisque ce gouffre est situé à proximité du projet de parc éolien de Rebévelier.

L'évaluation de l'impact d'un projet sur les chauves-souris nécessite une bonne connaissance du mode de vie de ces mammifères. A l'intention des collaborateurs occasionnels qui souhaiteraient se perfectionner dans ce domaine et participer régulièrement à nos activités, le CCO¹ a organisé un premier cours de formation au début 2010: connaissance des espèces, détermination, moyens de capture et d'étude, etc.

Devant le succès rencontré, le CCO a décidé de renouveler l'expérience cet automne, dans le canton de Neuchâtel cette fois. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec nous (rapidement, en raison du nombre limité de places disponibles). Pour les personnes plus expérimentées, le cours « Myotis » vivra sa 4ème édition au mois de septembre au Marchairuz. Les bioacousticiens, eux, ont déjà eu l'occasion de se perfectionner ce printemps.

Toutefois, que la présentation de ces diverses offres de formation ne vous décourage pas, vous qui appréciez « simplement » admirer et compter nos acrobates volantes au sortir de leurs colonies. Votre aide reste très précieuse et fournit des informations qui, à la longue, peuvent se révéler capitales. Les habitués ont déjà reçu de notre part l'invitation à renouveler leur engagement cette année mais les personnes intéressées, même sans aucune formation, peuvent nous contacter pour participer à l'une ou l'autre des activités mentionnées en page 4.

Vous le voyez, cette année s'annonce passionnante et j'espère avoir l'occasion de vous croiser au détour d'un filet. En attendant, je vous souhaite une agréable lecture.

Christophe Brossard

¹ Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris, Genève.

Projets éoliens en Suisse - suite

Quels sont les risques ?

Depuis quelques mois, la presse se fait l'écho de la multiplication du nombre de projets de parcs éoliens. J'ai déjà eu l'occasion dans ces lignes de vous présenter quelques-uns des aspects qui entrent en ligne de compte dans cette problématique. Aujourd'hui, j'aimerais vous présenter une partie de la démarche mise en place par la Confédération pour évaluer ces projets dès leur conception.

En 2008 une étude mandatée par l'OFEV et l'OFEN a confirmé que les parcs éoliens helvétiques, comme leurs voisins étrangers, pouvaient avoir un impact significatif sur les chiroptères. Confronté à la perspective d'une croissance exponentielle des projets éoliens le CCO/KOF¹ a décidé de mettre en place au niveau suisse une démarche unifiée d'appréciation des risques que ces projets sont susceptibles de faire courir aux chauves-souris. Cette procédure, appelée pré-expertise, devrait être simple, rapide et pragmatique et fournir une première évaluation de type go/no go.

Cette démarche standardisée est réalisée par le correspondant régional, c'est-à-dire le représentant du CCO/KOF à l'échelle de chaque canton, à la demande d'un promoteur ou d'un office de protection de la nature, sur la seule base des **données existantes** (pas de recherche de terrain complémentaire) et aboutit au classement de chaque site sur une échelle à cinq points. Cette prestation est fournie gratuitement. Elle ne remplace cependant pas une étude d'incidence ou une étude d'impact si celle-ci est exigée par la législation.

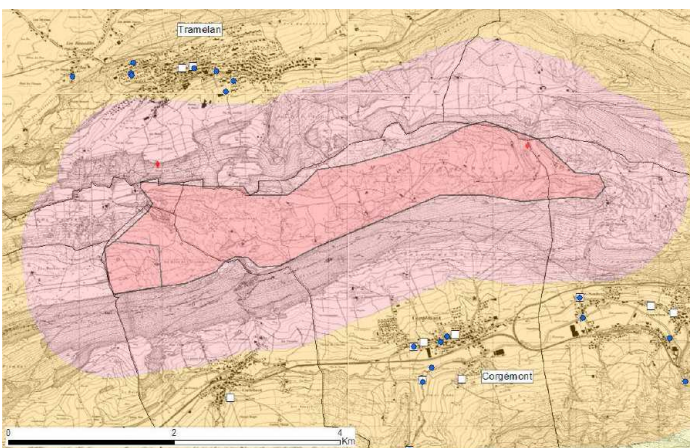
NO_CAP	GENRE	ESPECE	SEXE	AGE	COORDX	COORDY	COMM
494	Eptesicus	nilssonii	F	X	571960	225200	COURTELARY
244	Myotis	daubentoni	F	X	583750	226500	LA HEUTTE
742	Eptesicus	serotinus	M	X	585700	225450	PÉRY
514	Eptesicus	nilssonii	F	X	573125	225825	COURTELARY
510	Pipistrellus	pipistrellus/py	F	X	573125	225825	COURTELARY
1233	Myotis	daubentoni	F	A	578036	216030	DOUANNE
246	Myotis	daubentoni	M	X	583750	226500	LA HEUTTE
1231	Myotis	daubentoni	M	X	578036	216030	DOUANNE
1230	Myotis	daubentoni	M	X	578036	216030	DOUANNE
248	Myotis	daubentoni	M	X	583750	226500	LA HEUTTE
247	Myotis	daubentoni	M	X	583750	226500	LA HEUTTE
433	Mvntic	daubentoni	M	A	583750	226500	LA HEUTTE

Les données connues sont triées en fonction de leur pertinence pour le projet considéré. Les bases de données cantonales comptent aujourd'hui souvent plusieurs milliers de données.

Comme mentionné ci-dessus, le rapport est standardisé, composé des mêmes chapitres et reposant sur une argumentation similaire. Il expose également les particularités de la biologie des chauves-souris (que vous connaissez bien désormais si vous lisez la Sérotine depuis sa parution !) afin d'expliquer les risques que peuvent représenter la construction d'aérogénérateurs. De ce fait, les rapports élaborés dans différents cantons sont comparables pour un promoteur.

En outre, le CCO et la KOF ont désigné chacun un «expert éoliennes» qui relisent l'ensemble des rapports et s'assurent de leur homogénéité ainsi que d'une prise en compte équi-

librée et comparable des chauves-souris dans les différents cantons. En effet, il faut éviter autant que possible que des projets similaires présentés dans deux cantons soient jugés de manière trop différente.



Les données existantes peuvent être résumées par une carte ou un tableau. On indique également en quoi les observations sont importantes pour les éoliennes (espèce plus ou moins sensible, colonie particulièrement importante, etc.). Ici, au centre, un périmètre favorable à l'implantation d'éoliennes. On cherche toutes les données situées à différentes distances du projet.

Le résultat est synthétisé dans un tableau et peut prendre une valeur comprise entre 1 et 5, cette dernière caractérisant des sites d'importance nationale pour les chauves-souris et pour lesquels le préavis est très défavorable. Dans ces sites il faudrait a priori renoncer à tout projet éolien. Un bref commentaire accompagne cette notation.

Statut du site	Description	Recommandation	
Normal connu	Le site est bien documenté et ne présente aucune particularité quant aux populations présentes.	En principe pas de recherches complémentaires nécessaires.	GO
Normal peu connu	Le site ne présente aucune particularité qui pourrait faire penser à une activité chiroptérologique particulière mais est peu ou pas connu.	Site certainement sans grands conflits mais recherches complémentaires nécessaires.	GO
Activités particulières	Des activités chiroptérologiques particulières sont connues ou suspectées en relation avec les structures paysagères du site.	Site potentiellement avec conflits. Recherches complémentaires nécessaires pour évaluer les impacts potentiels.	GO
Site exceptionnel régional	Le site est connu et représente une exception régionale (colonies, site de chasse important, couloir migratoire, etc.). L'implantation d'éolienne a un potentiel d'impacts importants propre à remettre en question le site choisi.	Site présentant des conflits évidents, difficiles à résoudre. Etude complémentaires importantes nécessaires pouvant mener à des restrictions d'utilisation du site.	GO
Site exceptionnel national	Le site est connu et représente une exception nationale (colonies, couloir migratoire, site d'hivernage, etc.). L'implantation d'éoliennes a un potentiel d'impacts important et le site considéré comme non approprié en raison des populations de chiroptères présentes.	Site présentant des conflits évidents dans un site exceptionnel pour les chauves-souris. Conflits en principe pas évitables et présence d'éoliennes pas compatible.	NO GO

Un tableau standard permet de situer rapidement et clairement les enjeux relatifs au site évalué.

Il est important de rappeler que ce rapport ne constitue pas un rapport d'impact ni même une enquête préliminaire. Il en constitue un élément important et devra, en général, être complété par des recherches spécifiques sur le terrain, que j'aurai l'occasion de détailler dans un prochain numéro. Un promoteur peut donc «passer outre» à un préavis très négatif (degré 5, no go), mais sait alors qu'il prend un risque par rapport à la problématique des chauves-souris.

Rapports de pré-expertise:

... Résultats après une année et demie d'utilisation

Après une année et demie d'utilisation de cette procédure, plus de 50 pré-expertises ont été réalisées ou sont en cours. Pour l'instant seuls 1-2 sites ont reçu un préavis négatif (5, no go), et 10 un avis très réservé (4, go).

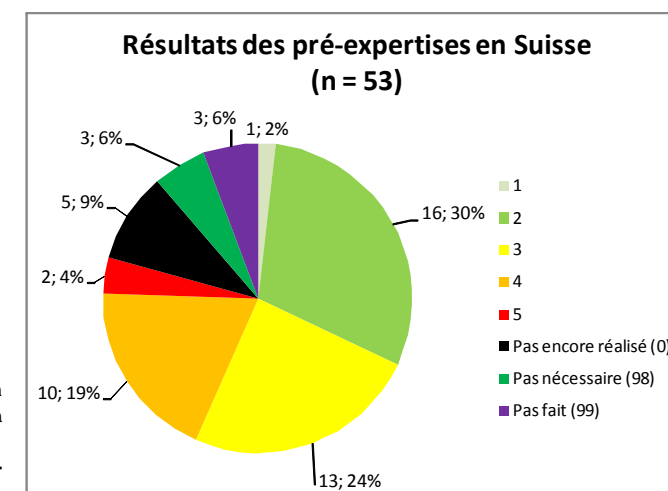
On voit que la répartition des projets analysés est pour l'instant très irrégulière, avec une concentration dans l'Arc jurassien et le Plateau vaudois, les projets en Suisse allemande étant plus dispersés.

En Suisse romande les projets sont souvent de grande envergure; les notes s'étalent entre 2 et 5, et on n'observe pas de relation entre le nombre d'éoliennes projetées et la note attribuée. Certaines pré-expertises n'ont pas encore été validées et apparaissent, en conséquence, comme « Analyse en cours » sur la carte. En Suisse allemande, les données sont moins nombreuses et concernent souvent des projets de faible ampleur, fréquemment non soumis à EIE; la note attribuée est en général de 3.

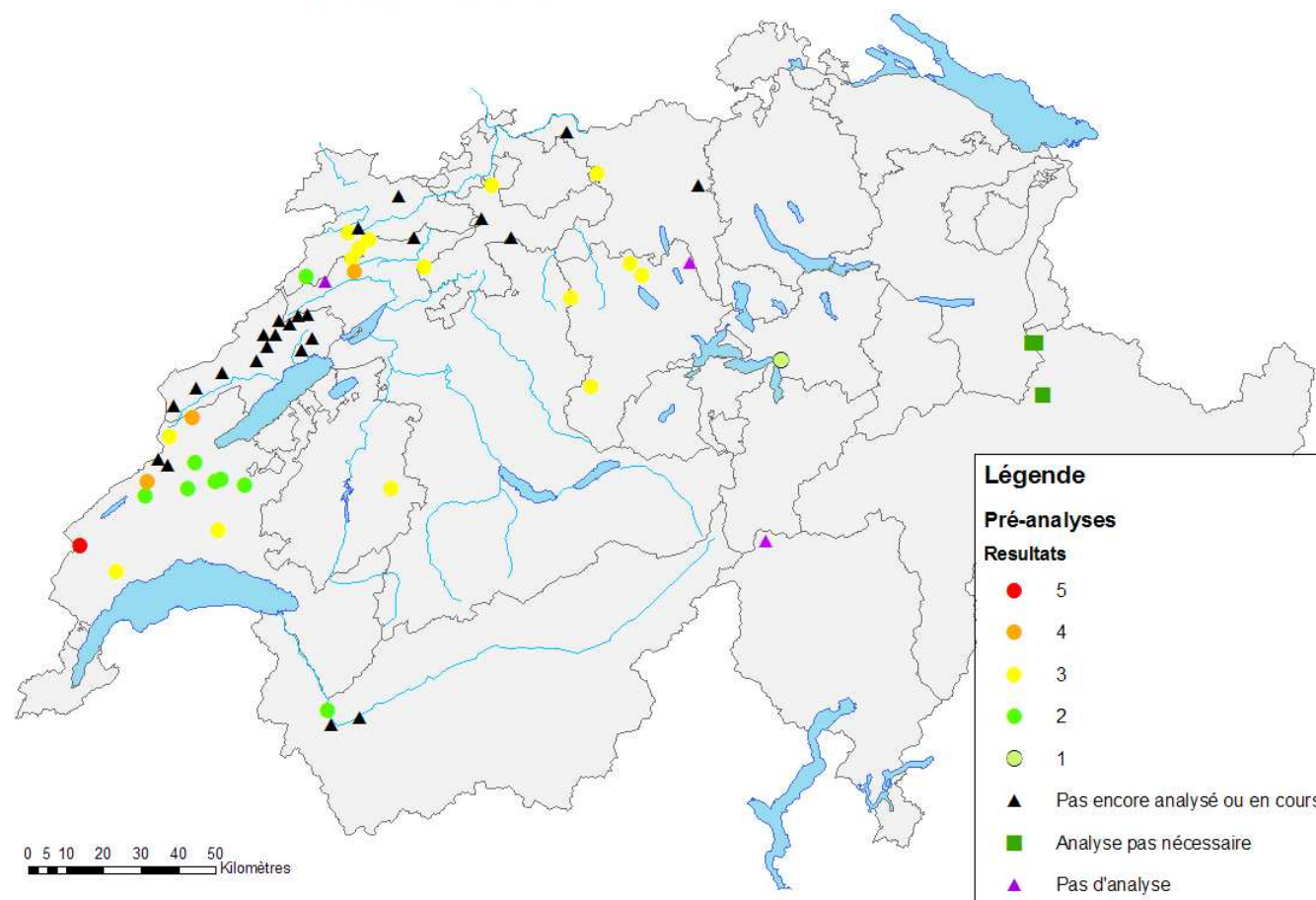
Synthèse des pré-expertises effectuées depuis 2009. Les pré-expertises non validées ou en cours de réalisation apparaissent avec un triangle noir sur la carte, alors que tous les résultats sont intégrés au graphique ci-contre.

Attention: la carte ne représente pas les projets éoliens, mais seulement ceux ayant fait l'objet d'une pré-expertise !

Bien que reposant uniquement sur des données existantes, l'effort demandé au correspondant régional pour le rassemblement, l'analyse des données et la rédaction du document ne doit pas être sous-estimé. En contrepartie, la pré-analyse a réellement permis d'avoir rapidement une vision synthétique et homogène des projets éoliens à l'échelle nationale.



Pré-expertises: résultats obtenus en Suisse depuis 2009



¹La protection des chauves-souris est gérée par 2 centrales en suisse: le CCO: « Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des